

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**Ce document est une codification administrative et n'a aucune valeur officielle.  
À jour au 3 août 2021**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 725**

---

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN  
MONTANT MAXIMUM DE 2 015 000 \$  
POUR LE FINANCEMENT ET LA  
RÉALISATION DE DIVERS PROJETS  
MUNICIPAUX**

---

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 14 décembre 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT**

Le conseil est autorisé à effectuer l'aménagement d'un écocentre municipal selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 26 novembre 2020, incluant les frais, les taxes nettes et les honoraires professionnels, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

Le conseil autorise les dépenses d'honoraires professionnels pour la confection des plans et devis pour divers projets selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 26 novembre 2020, incluant les frais, les taxes nettes et les honoraires professionnels, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « B ».

Le conseil est autorisé à acquérir un véhicule en remplacement d'un tracteur pour la patinoire sur le lac selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 26 novembre 2020, incluant les frais et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « C ».

Le conseil est autorisé à effectuer l'aménagement d'un ponceau sur le chemin de la Coulée selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 3 décembre 2020, incluant les frais, les taxes nettes et les honoraires professionnels, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « D ».



Le conseil est autorisé à effectuer la réfection du ponceau d'égout pluvial situé au 365, chemin du Tour-du-Lac selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 3 décembre 2020, incluant les frais, les taxes nettes et les honoraires professionnels, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « E ».

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux sur le système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon selon l'estimation détaillée préparée par monsieur Gustavo Carréno, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et infrastructures de la Municipalité de Lac-Beauport, en date du 3 décembre 2020, incluant les frais et les taxes nettes, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « F ».

### **ARTICLE 3 MONTANT DE L'EMPRUNT**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme maximale de 2 015 000 \$ aux fins du présent règlement.

### **ARTICLE 4 TERME DE L'EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de :

- 600 000 \$ sur une période de 15 ans pour l'aménagement de l'écocentre;
- 130 000 \$ sur une période de 3 ans pour les honoraires professionnels pour la confection de plans et devis de divers projets;
- 110 000 \$ sur une période de 5 ans pour l'acquisition d'un tracteur;
- 760 000 \$ sur une période de 15 ans pour l'aménagement d'un ponceau sur le chemin de la Coulée;
- 400 000 \$ sur une période de 15 ans pour la réfection du ponceau d'égout pluvial situé au 365, chemin du Tour-du-Lac, et;
- 15 000 \$ sur une période de 15 ans pour les travaux sur le système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon.

### **ARTICLE 5 TAXATION**

Pour pouvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

### **ARTICLE 6 AFFECTATION**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.



## ARTICLE 7 SUBVENTION

Le conseil affecte, à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

## ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Omis.

---

Liste des règlements pris en considération aux fins de cette codification administrative :

Numéro du règlement	Adoption	Date d'entrée en vigueur
725	11 janvier 2021	6 avril 2021

Informations complémentaires :

Approbation des personnes habiles à voter :	29 janvier 2021
Approbation du MAMH :	30 mars 2021



**ANNEXE A**  
**Estimation détaillée (Écocentre)**



**ESTIMATION DES TRAVAUX**

N° de projet	Chemin <b>Traverse de Laval</b>
Type de travaux	Municipalité <b>Lac-Beauport</b>

**ESTIMATION DES TRAVAUX**

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>INGÉNIERIE</b>				
Surveillance	Global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Laboratoire et assurance de la qualité	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
	Sous-total			35 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>35 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>AMÉNAGEMENT</b>				
Terrassement, fondation chaussée et ouvrage d'art	Global	1	200 000,00 \$	200 000,00 \$
Enrobé bitumineux	Global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Fondation de 12 conteneurs	Global	1	100 000,00 \$	100 000,00 \$
Protection de l'environnement	Global	1	16 497,00 \$	16 497,00 \$
	Sous-total			366 497,00 \$
<b>Total —</b>				<b>366 497,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>ÉCLAIRAGE</b>				
Eclairage	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
	Sous-total			10 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>10 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>ARCHITECTURE</b>				
Chalet d'accueil	Global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Emplacement extérieur	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
	Sous-total			80 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>80 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>MATÉRIAUX D'EXCAVATION</b>				
Dépôt en vrac	Global	1	80 000,00 \$	80 000,00 \$
	Sous-total			80 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>80 000,00 \$</b>

				<b>571 497 \$</b>
<b>TAXES NETTES</b>			<b>4,9875%</b>	<b>28 503 \$</b>
<b>TOTAL — COÛT DES TRAVAUX</b>				<b>600 000 \$</b>

Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

26 novembre 2020



**ANNEXE B**  
**Estimation détaillée (honoraires professionnels)**



**ESTIMATION DES TRAVAUX**

N° de projet	Chemins Sucrerie, Chalumeau, des Lacs, Tour-du-Lac
Type de travail	Municipalité Lac-Beauport

**ESTIMATION DES TRAVAUX**

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>RACCORDEMENT DES CHEMINS</b>				
Conception des plans et devis / raccordement des chemins de la Sucrerie et du Chalumeau	Global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
	Sous-total			40 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>40 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>AMÉNAGEMENT INTERSECTION SURÉLEVÉE</b>				
Conception des plans et devis pour l'intersection surélevée Tour-du-Lac et Grand-Bornand	Global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
	Sous-total			20 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>20 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE</b>				
Problématique environnementale terrain 87 chemin du Moulin, préparation du rapport et plan d'action	Global	1	18 824,00 \$	18 824,00 \$
	Sous-total			18 824,00 \$
<b>Total —</b>				<b>18 824,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>PONT PIÉTON ET CYCLABLE</b>				
Conception des plans et devis pour la construction d'un pont piéton et cyclable sur la rivière Jaune	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
	Sous-total			30 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>30 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>AMÉNAGEMENT DU TROTTOIR</b>				
Conception des plans et devis pour l'accès piéton du quartier de la Vallée sur le chemin des Lacs	Global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
	Sous-total			15 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>15 000,00 \$</b>

				<b>123 824 \$</b>
<b>TAXES NETTES</b>			<b>4,9875%</b>	<b>6 176 \$</b>
<b>TOTAL — COÛT DES TRAVAUX</b>				<b>130 000 \$</b>

Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

26 novembre 2020



**ANNEXE C**  
**Estimation détaillée (tracteur)**



**ESTIMATION**

Type de travail Remplacement d'un tracteur	Municipalité Lac-Beauport
---	------------------------------

**ESTIMATION**

	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>TRACTEUR À REMPLACER</b>				
Tracteur type JD ou similaire	Global	1	95 000,00 \$	95 000,00 \$
Balai ramasseur	Global	1	9 774,00 \$	9 774,00 \$
		Sous-total		104 774,00 \$
		Total —		104 774,00 \$

<b>104 774 \$</b>		
<b>TAXES NETTES</b>		<b>4,9875% 5 226 \$</b>
<b>TOTAL — COUT DES TRAVAUX</b>		<b>110 000 \$</b>

  
 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

26 novembre 2020



## ANNEXE D

### Estimation détaillée (aménagement d'un ponton sur le chemin de la Coulée)



#### ESTIMATION DES TRAVAUX

N° de projet	Chemin Chemin de la Coulée
Type de travaux Aménagement du ponton et de bacs à sédiments sur le chemin de la Coulée	Municipalité Lac-Beauport

#### ESTIMATION DES TRAVAUX

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>INGÉNIERIE</b>				
Surveillance	Global	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
Laboratoire et assurance de la qualité	Global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
	Sous-total			75 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>75 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET OUVRAGES D'ART</b>				
Terrassements, fondations de chaussée et ouvrages d'art	Global	1	425 000,00 \$	425 000,00 \$
Enrobé bitumineux	Global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
Petite signalisation	Global	1	1 896,00 \$	1 896,00 \$
Protection de l'environnement	Global	1	9 000,00 \$	9 000,00 \$
	Sous-total			475 896,00 \$
<b>Total —</b>				<b>475 896,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>BACS À SÉDIMENT</b>				
Bacs à sédiment (SDD3 - 1800), chainage 10+120	Global	1	60 000,00 \$	60 000,00 \$
Bacs à sédiment chemin de la rampe (SDD3 - 3000), chainage 10+205	Global	1	110 000,00 \$	110 000,00 \$
	Sous-total			170 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>170 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>MAINTIEN DE LA CIRCULATION ET SIGNALISATION</b>				
Maintien de la circulation et signalisation des travaux	Global	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
	Sous-total			3 000,00 \$
<b>Total —</b>				<b>3 000,00 \$</b>

<b>723 896 \$</b>
<b>TAXES NETTES</b>
<b>4,9875%</b>
<b>36 104 \$</b>
<b>TOTAL — COÛT DES TRAVAUX</b>
<b>760 000 \$</b>

Ing.  
 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

3 décembre 2020



**ANNEXE E**  
**Estimation détaillée (réfection du ponceau d'égout pluvial – 365, ch. du Tour-du-Lac)**



**ESTIMATION DES TRAVAUX**

N° de projet	Chemin Tour-du-Lac
Type de travaux	Municipalité Lac-Beauport

**ESTIMATION DES TRAVAUX**

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>INGÉNIERIE</b>				
Surveillance	Global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Laboratoire et assurance de la qualité	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
			Sous-total	40 000,00 \$
			<b>Total —</b>	<b>40 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>ÉGOUT PLUVIAL</b>				
Conduite	Global	1	175 000,00 \$	175 000,00 \$
Regard	Global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
			Sous-total	215 000,00 \$
			<b>Total —</b>	<b>215 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>TERRASSEMENT ET PAVAGE</b>				
Déblai 1re classe	Global	1	5 000,00 \$	15 000,00 \$
Matériaux granulaires	Global	1	5 000,00 \$	10 000,00 \$
Enrobé bitumineux	Global	1	10 000,00 \$	20 000,00 \$
Aménagement paysager	Global	1	60 000,00 \$	60 000,00 \$
Protection de l'environnement	Global	1	5 000,00 \$	10 000,00 \$
			Sous-total	115 000,00 \$
			<b>Total —</b>	<b>115 000,00 \$</b>

DESCRIPTION DES OUVRAGES	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>CIRCULATION ET SIGNALISATION</b>				
Circulation et signalisation	Global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Marquage de la chaussée	Global	1	998,00 \$	998,00 \$
			Sous-total	10 998,00 \$
			<b>Total —</b>	<b>10 998,00 \$</b>

				<b>380 998 \$</b>
			<b>TAXES NETTES</b>	<b>4,9875%</b>
				<b>19 002 \$</b>
			<b>TOTAL — COÛT DES TRAVAUX</b>	<b>400 000 \$</b>

Préparé par : Gustavo Carréno, Ing.

3 décembre 2020



**ANNEXE F**  
**Estimation détaillée (système de rétention barrage)**



**ESTIMATION**

Type de travaux <b>Système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon</b>	Municipalité <b>Lac-Beauport</b>
---	-------------------------------------

**ESTIMATION**

	MODE DE PAIEMENT	QUANTITES TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
<b>SYSTÈME DE RÉTENTION</b>				
Système de rétention	Global	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Installation et mise en fonctionnement	Global	1	2 287,00 \$	2 287,00 \$
	Sous-total			14 287,00 \$
Total —				14 287,00 \$

<b>14 287 \$</b>		
<b>TAXES NETTES</b>		<b>4,9875%</b>
		<b>713 \$</b>
<b>TOTAL — COÛT DES TRAVAUX</b>		<b>15 000 \$</b>

  
 Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

3 décembre 2020

